que chose à cette réunion. Les ouvriers sont restés indifférents. Dimanche un nouveau meeting aura lieu. Il est organisé par les menuisiers et ébénistes.

**Mouscron.** — La gendarmerie de Mouscron a opéré depuis quelque temps des arrestations importantes.

Le 3 juillet elle incarcérait un individu de Luingne pour faits ignobles sur une petite fille. Le 8, elle arrêtait une femme, recherchée par la police de Gand pour infanticide. A la suite de cette arrestation, les parquets de Courtrai et de Gand sont venus à Mouscron.

Le 10, la gendarmerie arrêtait un nommé M. M., l'un des auteurs ou complices du vol de laines commis l'année dernière chez M. Lorthiois à Tourcoing. Cet individu n'avait pas encore purgé sa condamnation à un an de prison par le tribunal correctionnel de Lille.

**Le mystère de Saint-Gilles.** — La femme Rodelet ne s'effraye pas trop, paraît-il, du sort qui lui est réservé. Elle considère un mois de prison comme le maximum de la peine qui puisse l'atteindre.

Voici quelques détails encore inédits de ses déclarations :

Sa première intention avait été de déposer dans la rue le cadavre habillé de Mlle Beeckman, mais elle n'a pu mettre son projet à exécution parce que la maison était surveillée et qu'il y avait toujours un agent dans la rue.

Masquelier voulait cacher le tout sous le plancher, mais l'état de putréfaction de la victime ne permettait pas non plus de procéder ainsi.

C'est alors qu'ils ont décidé de découper le cadavre.

Pendant que Masquelier était occupé à sa sinistre besogne, il a demandé un verre d'eau à sa complice. Celle-ci n'a pu le lui donner qu'en lui tournant le dos tant était horrible le spectacle de ce dépeçage.

**Plusieurs journaux** annoncent que le gouvernement s'est vu obligé de faire permuter la garnison de Gand avec celle de Bruges, à cause des influences socialistes. De nombreux soldats fréquentaient assidûment le local de la Société coopérative le *Vooruit*.

**Une académie flamande à Gand.** — Le *Moniteur* a publié hier un arrêté royal qui institue à Gand une *Académie Flamande*.

**Anvers.** — Emprunt de 55.000.000 de francs (1882) — 24e tirage au sort (10 juillet 1886). — 313 obligations remboursables au 10 août 1886.

Le numéro 288.848 remboursable par 10.000 fr. Le numéro 381,229 par 1000 fr. Le numéro 276.967 par 500 fr. Les numéros 33.577 et 401.726 par 250 fr. Les numéros 170.542 — 560.381 — 372.000 — 303.114 — 226.953 — 314.311 — 91.776 — 214.657 — 240.964 — 397.778 — 134.767 — 243.943 — 377.812 — 421.350 — 43.351 — 40.377 — 298.840 — 365.870 — 503.420 — 172.947 remboursables par 150 francs.

Les autres numéros sortis sont remboursables par 100 francs.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX. — Bulletin de la séance du 11 juillet 1886. — Versements : Roubaix. 256 déposants, 54 nouveaux, 49,693 ». Succursale Lannoy 25 déposants, 1 nouveau, 3,115 ». Succursale Croix : 13 déposants, 3 nouveaux, 5671 ». — Total des versements 58,679 ».

Remboursements. Roubaix : 56 remboursements effectués, 26,122 46. Succursale Lannoy : 12 remboursements effectués, 6,691 42. Succursale Croix : 0 remboursements effectués, ».».». Total des remboursements : 32.813 88.

Les opérations du mois de juillet sont suivies : A Roubaix, par MM. L. Gantier-Defrenne et Victor Glorieux, directeurs. A Lannoy, par M. Bettremieux-Delcroix. A Croix, par MM. Eug. Caen et Louis Lepers. — *Le Caissier*, FREMONT.

CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING. — Séance du 11 juillet. Somme versée à Tourcoing, par 111 déposants, dont 27 nouveaux, 36,878 fr. ». Somme versée à Halluin, par 9 déposants, dont 2 nouveaux, 2239 ». Somme versée à Linselles, par 8 déposants, dont 0 nouveaux, 2,850. Somme versée à Roncq, par 14 déposants, dont 1 nouveau, 2,935. Somme versée à Bondues, par 2 déposants, dont 2 nouveaux, 1125. Somme versée à Bousbecque, par 1 déposant, dont 0 nouveaux, 25. Total des recettes de la semaine : 46,052 fr. ».

Remboursements : à Tourcoing, à 59 déposants, francs 31.925,». A Halluin, à 9 déposants, 1629.05 A Linselles, à 3 déposants, 1,404 16. A Roncq, à 4 déposants, 2874 23. A Bondues, à 2 déposants, 2050,». A Bousbecques, à 1 déposant, 149 30. Total des remboursements de la semaine fr. 39,572.24

Administrateurs du mois de juillet 1886 : A Tourcoing, MM. E. Destombes et J. Dupoulombier. A Halluin, M. L. Odoux. A Linselles, M. H. Dumortier. A Roncq, M. L. Decottignies. A Bondues, M. A. Pollet. A Bousbecque, M. Vandebeulque. *Le caissier*, A. PAILLARD.

**ÉTAT-CIVIL.** — **Roubaix.** — **Déclarations de naissances du 11 juillet.** — Célina Buyssens, Grande-Rue, cour Holbecq, 2. — Palmyre Degreve, rue Bernard, cour Charlemagne, 83. — Jean Dewyspelaere, rue Bayart, 22. — Henri Dubuisson, rue Lavoisier, 22. — Hortense Gaspar, rue Archimède. — Zélia Levert, rue Meyerbeer, rue Vanmeenen, 7. — Georges Lorthiois, rue de la Longue-Chemise, cour Hannotte, 8. — Gabrielle Berthe, rue Malplaquet, 27. — Arthur Poly, rue de la Barbe d'Or.

**Publications de mariages du 11 juillet.** — Arthur Moine, 27 ans, fileur, rue d'Arcole et Rosalie Galet, 23 ans, ménagère, rue Vaucauson, 43. — Grégoire Kinnen, 29 ans, mouleur, rue de Béthune, 26, et Françoise Leuw, 21 ans, repasseuse, rue du Luxembourg, 50. — Charles Caudron, 28 ans, domestique, rue des Sept-Ponts, 20, et Céline Saey, 28, tisserande, rue Jacquart, cité Jacquart, 3. — Alexandre Devaere, 25 ans, apprêteur, rue Decrème et Philomène Bracke, 21 ans, piqurière, rue Massena. — Cyriac Meerpoel, 20 ans, tisserand, rue Lafontaine et Clémence Mulebecq, 17 ans, dévideuse, Planche-Trouée. — Pierre Nis, 31 ans, cordonnier, rue Nain et Adéline Lorthioir, 28 ans, dévideuse, rue Nain. — Alfred Castel, 27 ans, domestique et Rosalie Fouque, 24 ans, cuisinière, rue du Bassin, 18. — Désiré Vanpuymbroeck, 31 ans, sabotier, rue de France, 125, et Marie Dewaele, 22 ans, soigneuse, rue d'Alma, 264. — Charles Decock, 26 ans, apprêteur, rue du Nouveau-Monde, 16, et Angèle Braem, 25 ans, soigneuse, rue du Nouveau-Monde, 16. — Désiré Blin, 26 ans, dessinateur, rue des Fleurs, 37, et Julienne Delporte, 23 ans, marchande-mercière, rue des Fleurs, 29. — Emile Segard, 27 ans, visiteur de pièces, place du Trichon, 19, et Justine Wendemmerchout, 23, piqurière, rue du Bassin, 11. — Alphonse Manche, 26 ans, cordonnier, rue de Béthune, 24, et Marie Bot, 24 ans, tailleuse, rue de Rome. — Arthur Declercq, 26 ans, marchand et Ismérie Hubaut, 23 ans, tailleuse. — Victor Valentin, 24 ans, sans profession et Antoinette Decoster, 22 ans, sans profession. — César Courtois, 27 ans, préposé d'octroi et Marie Plée, 22 ans, cultivatrice. — Louis Spriet, 24 ans, apprêteur et Maria Holaert, 21 ans, fileuse. — Appolinaire Spriet, 24 ans, tisserand et Mélanie Renard, 23 ans, servante. — Pierre Debuysschère, 18 ans, tisserand et Marie Duquennoy, 17 ans, servante. — Louis Dhaze, 25 ans, domestique, rue de Mouveaux et Joséphine Leuridant, 24 ans, papillonneuse, rue de la Balance, 82, — Emile Calberson, 24 ans, employé de commerce, boulevard Beaurepaire, 300, et Philomène Depraetère, 21 ans, piqurière, rue des Fossés, 46. — Edouard Desmedt, 36 ans, domestique, rue des Anges, 35, et Marie Rieder, 35 ans, ménagère, rue des Anges, 40. — Auguste Duvivier, 23 ans, voyageur, rue Pierre-Motte et Hélène Gézin, 21 ans, sans profession, rue du Moulin, 72.

**Déclarations de décès du 11 juillet.** — Eugénie Vanovermeeren, 3 mois, rue des Arts prolongée cour, Ducrocq, 2. — Pierre Decourcelle, 2 ans, rue de Tournai. — Léon Vancampen, 1 mois, rue St-Laurent, cour des Quatre-Jumeaux, 29. — Alfred Terryn, 2 mois, rue Turgot, cour Deschamps, 9. — Philomène Coene, 8 mois, au Hutin, maison Destroyes. — Clémence Vercambre, 2 mois, rue du Cadeau, 67. — Stéphanie Vandervelden, 44 ans, tisserande, rue Solférino. — Marie Vanovermeire, 2 mois, rue Ste-Thérèse, 11.

**Wattrelos.** — **Déclarations de naissances du 4 au 11 juillet.** — Arthur Duprez, rue de la Traversière. — Désiré Lefebvre, Paradis. — Anatole Godin, Petit Paradis. — Jean-Baptiste Rigolle, Petit Tournay. — Edouard Leleu, Vieille-Place. — Adèle Renard, Vieille-Place. — Henri Braye, Martinoire. — Léon Glorieux, Petit-Paris. — Malvina Dubus, Sartel. — Henri Henno, Carrière des Prés. — Sidonie Compernole, Petit Tournay — Pierre Vandesteene, Carluyère. — Georges Lepoutre, Houzarde. — **Publications de mariages du 11 juillet.** — Alfred Castel, 26 ans, domestique, et Rosalie Fouque, 24 ans, cuisinière. — Jules Dujardin, 35 ans, boulanger, et Florence Dutrieu, 36 ans, boutiquière. — Pierre Debuysschère, 18 ans, tisserand, et Marie Duquenuoy, 17 ans, servante. — Appolinaire Spriet, 24 ans, tisserand et Mélanie Renard, 23 ans, servante. — Alexis Ravestyn, 22 ans, tamisier, et Hortense Bourgeois, 22 ans, servante. — Jean Tétu, 32 ans, préposé des douanes, et Léonie Vandeplanques, 26 ans, soigneuse.

**Mariages du 5 juillet.** — Désiré Dewaele, 25 ans, tisserand, et Irma Delcambre, 27 ans, tisserande. — **Déclarations de décès du 4 au 11 juillet** — Sophie Glorieux, 83 ans 9 mois, sans profession, Vieille-Place. — Arthur Derudder, 7 mois, Touquet. — Silvie Beaudoneck, 49 ans 10 mois, tisserande, Houzarde. — Emile Samain, 20 ans 1 mois, tailleur d'habits Petit Tournay.

**Willems.** — **Déclarations de naissances du 4 au 11 juillet.** — Jules Delannoy, rue Pauvrée. — Jules Meurisse, rue des Ecoles. — **Mariages.** — Henri Carrette, employé au chemin de fer, et Rosalie Dahot, 27 ans, Willems. — **Déclarations de décès du 4 au 11 juillet.** — Simon Eerepont, hameau du Robigeur.

# Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille THIEFFRY-BRUNIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Louis-Joseph BRUNIN, décédé à Sailly-lez-Lannoy, le 10 juillet 1886, dans sa 73e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mardi 13 courant, à 10 heures, en l'église de Sailly-lez-Lannoy. — L'assemblée à la maison mortuaire, au hameau du Mesnil, à 9 heures 3/4. — L'Obit du mois sera célébré le lundi 23 août, à 9 heures, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille LEVEUGLE-CLEMENT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Célina-Charlotte-Rose CLEMENT, veuve de M. Auguste-Joseph LEVEUGLE, décédée à Roubaix, le 11 juillet 1886, dans sa 75e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le mardi 13, à 6 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Turgot, 19.

Les amis et connaissances de la famille LAGAE-PIERARD qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Pierre René LAGAE, décédé à Roubaix, le 12 juillet 1886, dans sa 66e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Basse-Masure, 14.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Sainte-Elisabeth à Roubaix, le mercredi 14 juillet 1886, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'ame de Monsieur Désiré DELESCLUSE, domestique chez M. Albert Heyndrickx, époux de Dame Florine CUVELIER, décédé à Roubaix, le 15 juin 1885, dans sa 52e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 14 juillet 1886, à 8 heures, pour le repos de l'ame de Mademoiselle Louise-Félicie DABRIGEON, décédée à Roubaix, le 16 avril 1886, à l'âge de 18 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mercredi 14 juillet 1886, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'ame de Monsieur Pierre VANDAELE, laitier, époux de Dame Pauline MARCQ, décédé à Roubaix, le 3 juin 1886, dans sa 39e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Jeudi 15 juillet, à 5 heures. Obit de la Confrérie du Saint-Sacrement; samedi 17 juillet, à 5 heures, Obit de la Confrérie de Saint-Joseph. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mercredi 14 juillet 1886, à 9 heures, pour le repos de l'ame de Monsieur Théodore-Stanislas MARTIN, veuf de Dame Catherine GANCE, décédé à Roubaix, le 24 juin 1886, à l'age de 67 ans, administré des Sacrements de notre mere la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mardi 13 juillet 1886, à 9 heures, pour le repos de l'ame de Dame Anne-Marie FLORIN, épouse de M. Jean-Baptiste DUBRUNFAUT, décédée à Roubaix, le 5 juin 1886, dans sa 55e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 13 juillet 1886, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'ame de Monsieur Constantin-Joseph MILS, Officier d'Académie, ancien directeur de l'Académie de peinture de Roubaix, époux de Dame Isabelle THIELS, décédé à Roubaix, le 8 juin 1886, dans sa 70e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.


**LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS**

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.


## UN TRAIT ÉDIFIANT DE Mgr GUIBERT

Parmi les traits qui illustrèrent la vie du vénéré cardinal de Paris, en voici un qui montre bien la charité et l'amour que Mgr Guibert professait pour les pauvres :

Dans les premiers temps de sa promotion au siège de Paris, Mgr Guibert sortait chaque matin à heure fixe revêtu d'une douillette et coiffé d'un chapeau noir, afin de ressembler à un prêtre ordinaire.

Où allait-il? C'est ce qu'on se demandait dans son entourage; car, absent chaque fois pendant le même laps de temps et revenant à la même heure, il rentrait discrètement dans son cabinet de travail sans rien dire à personne.

Intrigué de ces absences quotidiennes, son secrétaire résolut un jour de suivre le bon archevêque à son insu afin de percer le mystère.

Il le vit, après vingt minutes de marche, arriver à une petite rue étroite de la paroisse Sainte-Clotilde, entrer dans une maison de modeste apparence, puis gravir le cinquième étage, frappant à une porte et entrer. Au bout d'une demi-heure d'attente, le secrétaire blotti dans un coin de l'escalier vit repasser le charitable visiteur qui s'esquiva prestement.

Ce fut à son tour de monter au cinquième étage, de frapper à la porte et d'entrer sur l'invitation qui lui en fut faite. Que vit-il? Dans une chambre de fort modeste apparence, mais d'une propreté irréprochable, une pauvre vieille malade et infirme gisait dans son lit.

— Madame, lui dit son nouveau visiteur, vous venez de recevoir un prêtre?

La pauvre femme toute tremblante lui répond en balbutiant :

— Mais... oui, Monsieur.

— Qu'est-il venu faire ici?

— Mais... il est venu me voir.

— Je veux savoir ce qu'il vient faire tous les jours, à pareille heure?

— Il est bien bon, ce prêtre!

— Ce n'est pas ce que je vous demande. Je suis secrétaire de l'archevêque de Paris, et chargé de lui rendre compte.

Vaincue par cet argument, la bonne vieille s'exécute :

Ce monsieur prêtre vient tous les jours faire mon lit et ma chambre, vider mes ordures; il approche cette table de mon lit, dispose à ma portée mes médicaments et ma nourriture, me laisse un secours et s'en va. Ah! monsieur, ce bon prêtre est bien charitable.

Le secrétaire put à peine maîtriser son émotion. Il réconforte la pauvre malade par quelques bonnes paroles, lui laisse son aumône et regagne l'archevêché en bénissant Dieu d'avoir donné au diocèse de Paris un pasteur qui rappelle les vertus des Belzunce et des Charles Borromée.

## FAITS DIVERS

**Sept porte-monnaie dans une ombrelle, à Paris.** — A l'un des mariages célébrés dans le courant de la semaine dernière, à Paris, on a arrêté une voleuse au domicile même de la famille au moment du lunch. L'arrestation mérite d'être racontée. Comme ces réunions sont généralement fort nombreuses, il est fort difficile de remarquer s'il s'y est fauflé un intrus. On avait cependant aperçu une dame, fort bien mise d'ailleurs, dont les allées et venues avaient attiré un peu l'attention.

Mais on ne s'en inquiéta pas davantage, quand une dame s'aperçut tout à coup que son porte-monnaie avait disparu. Il contenait près de trois cents francs. Elle raconta le fait aussitôt à une de ses amies et en un clin d'œil on ne parla plus que du porte-monnaie disparu. Tout le monde se fouilla et plusieurs dames jetèrent les hauts cris : sept porte-monnaie avaient disparu. Les deux familles se réunirent et on se concerta, afin de savoir ce qu'il y avait à faire. Le maître-d'hôtel, à qui les allures suspectes de la dame en question n'avaient pas échappé non plus, s'aperçut qu'elle cherchait à s'en aller. Il prévint aussitôt le marié, qui la rejoignit dans l'antichambre.

— Mon Dieu! madame. lui dit-il, ayez l'obligeance de rentrer un instant. Plusieurs porte-monnaie ont été volés, on n'accuse personne, mais on va nous fouiller tous.

— Comment donc! répondit-elle, avec plaisir! Elle rentra, on fouilla tout le monde, et rien.

Une dame fit une remarque.

— Mais, dit-elle à la dame étrangère, il me semblait que vous aviez une ombrelle, tout-à-l'heure?

— Du tout, répondit-elle.

Persuadée qu'elle avait une ombrelle, la dame chercha partout et finit par la découvrir dissimulée derrière une tapisserie. En l'ouvrant, les sept porte-monnaie tombèrent sur le parquet. La voleuse, une dame G... arrivée de Boulogne-sur-Mer, a été envoyée au dépôt.

**Electricité épilatoire.** — On vient de découvrir à l'électricité une faculté bien inattendue. Elle peut servir à la toilette des dames comme moyen épilatoire souverain. Désormais, plus de femmes à barbe. Voici le procédé, tel qu'il vient d'être exposé par le docteur Fox au meeting annuel de l'association dermatologique américaine. On le voit, c'est scientifique, si c'est américain.

Une aiguille courbe en iridium est introduite dans le bulbe du poil, on fait passer un courant électrique, et il est foudroyé. Il faut une opération pour chaque poil. Le docteur Fox a cité le cas d'une cliente munie d'une véritable barbe et qui s'est soumise à cette opération 8.000 fois; il a fallu trois ans. Mais depuis, elle est tout à fait débarrassée, et c'est à peine si, bon an mal an, il lui faut foudroyer quelques douzaines de poils follets. Le président, le docteur Hardaway, confirme les observations de son savant collègue; il a pratiqué lui-même ce genre de traitement depuis plusieurs années; il ajoute que les taches de rousseur sont enlevées de même en les piquant avec cette aiguille électrisée.

Le moyen est peut-être un peu long à appliquer quoique ce soit un procédé électrique. Trois ans pour 8.000 poils; il faudrait un siècle pour débarrasser le Juif-Errant de sa barbe. Mais il ne faut pas désespérer. Les sciences électriques sont dans l'enfance. On assure même que lorsqu'on aura déterminé quelle est celle des électricités (positive ou négative) qui détruit les poils de la barbe des dames, il suffira d'employer son opposée pour garnir virilement le menton des hommes imberbes. Le ministre de la guerre aurait dès à présent donné des ordres pour que chaque escouade soit pourvue d'un appareil électrique à faire pousser la barbe.

**Un appareil insubmersible.** — De curieuses expériences ont été faites ces jours-ci à la piscine Rochechouart et à la piscine Saint-Honoré, en présence du général Henrion-Berthier et de plusieurs délégués du ministre de la guerre, au moyen d'un costume de bain insubmersible.

L'inventeur de l'appareil, M. Passewicz, qui est amputé d'une jambe, et qui, par ce fait, nage très difficilement, a pu sans difficulté plonger plusieurs fois et se soutenir sans le moindre mouvement au dessus de l'eau.

L'appareil est complété par des gants palmés, qui permettent aux personnes ne connaissant pas les mouvements de la natation, d'avancer aisément dans l'eau, soutenues qu'elles sont par le costume insubmersible.

**L'appréciation des Anglais touchant la méthode de M. Pasteur.** — Les journaux anglais publient une lettre qui leur a été adressée de Paris par le docteur Charles R. Drysdale, médecin en chef de l'hôpital libre métropolitain de Londres, au sujet de la méthode de M. Pasteur contre la rage. Le docteur Drysdale affirme qu'après avoir vu opérer M. le docteur Grancher et avoir constaté les résultats obtenus, tout doute sur l'efficacité de la méthode Pasteur s'est évanoui chez lui. « Je considère donc la question comme parfaitement résolue, ajoute le praticien anglais, et je conseille à toutes les personnes mordues de se soumettre au traitement extrêmement facile de M. Pasteur. »

**Une jolie anecdote.** — A peine installé au ministère des affaires étrangères, après la révolution de 1848, Lamartine fut assailli de sollicitations et de recommandations qu'il dut se borner à inscrire sur le calepin où il notait au vol ses inspirations littéraires.

Vint le grand jour des nominations. Le poète-homme d'Etat dépouilla son memento, c'est-à-dire son calepin. En regard des principaux noms, il désigna un des emplois diplomatiques disponibles, s'en remettant d'ailleurs à son directeur du personnel pour compléter cette distribution de places.

Toutes les ampliations furent bientôt entre les mains des élus, moins une qui demeura sur le bureau du directeur. On n'avait pas l'adresse du titulaire, le « citoyen David », nommé consul de France à Brême.

Quinze jours se passèrent sans qu'aucune réclamation se produisît. Le consulat de France, dans la ville hanséatique de Brême, demeurait sans occupant. Et une place de 25,000 fr. !... C'était phénoménal! Le directeur, à la fin, va trouver son ministre, lui expose le cas et lui met sous les yeux le feuillet de calepin, où le nom de David était inscrit de sa main en belle écriture anglaise, au milieu d'une page.

Lamartine demeura un moment interloqué; puis tout à coup, se frappant le front et éclatant de rire :

— Mais malheureux! vous avez fait un consul républicain du roi David!

— Quel roi? balbutia le directeur ahuri.

— Mais l'auteur des psaumes, parbleu! celui qui aima trop Bethsabée et qui dansa devant l'arche!...

Quelques jours, en effet, avant le 24 février, Lamartine avait inscrit le nom du monarque hébreu sur son calepin, en guise de memento du dessin, qu'il avait formé, de traduire en vers un de ses psaumes.

Le lendemain, on lisait au *Moniteur* : « Le citoyen X... est nommé consul de France à Brême, en remplacement du citoyen David, *décédé* ». La mention de la date du décès n'étant pas obligatoire, l'honneur des bureaux restait sauf.

**Lo fine champagne.** — Beaucoup de gens se demandent pourquoi le nom de *fine champagne* est donné aux eaux-de-vie de qualité supérieure. La plupart s'imaginent que la fine champagne est un vulgaire cognac ce que le champagne est au vin rouge ordinaire; d'autres, croyant à une parenté éloignée entre le champagne et la fine champagne, cherchent à reconnaître la saveur de la liqueur blonde et vermeille dans les arcanes mystérieux de la *fine*.

Aux uns comme aux autres, le *Courrier de Vaugelas* apprend que la *fine champagne* tire son nom de *Champagne*, canton de Saint-Agnan, arrondissement de Marennes (Charante-Inférieure), où elle était originairement et exclusivement fabriquée. Aujourd'hui, on en fabrique un peu partout. Se méfier des contrefaçons.

**Le pays qui a le plus de chemins de fer.** — Malgré une superficie de seulement 14,992 kilomètres carrés, c'est le royaume de Saxe qui, de tous les pays, sans en excepter un seul, a le réseau de chemins de fer le plus étendu. Sur son territoire se trouvent aujourd'hui 2,240 kilomètres de voies ferrées lui appartenant ou appartenant à l'étranger. C'est donc 14,95 kilomètres sur 100 kilomètres carrés, soit 8,23 kilomètres de longueur de voie sur un mille carré.

En construction se trouvent maintenant encore 110,73 kilomètres. Quand ce travail sera achevé, la Saxe royale comptera 8,51 kilomètres par mille carré de longueur de voie; et quand les trajets qu'a accordés le Landtag seront terminés, tout le réseau comprendra 145,38 kilomètres, et la Saxe comptera 8,89 kilomètres carrés de chemins de fer.

# DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

*(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)*

**Une bonne mesure**

La Croix de chevalier de la Légion d'honneur vient d'être décernée à la sœur Marie-Françoise, née Marie-Claudine Nicolas, supérieure de l'ambulance d'Hanoï.

En Cochinchine, pendant vingt ans; puis au Tonkin, depuis deux ans, cette brave sœur a consacré tous ses soins aux malades et aux blessés français, et elle s'est particulièrement distinguée dans les récentes épidémies de choléra.

**Le divorce**

Paris, 12 juillet. — La décision suivante a été prise par la Commission du Sénat relativement au divorce et à la revision de l'article 310 du Code civil

On a adopté la proposition de M. Naquet tendant à rendre obligatoire le divorce, si l'un des époux le demande après trois ans de séparation de corps.

**Le cardinal Guibert**

Le *Gaulois* évalue à 60,000 le nombre des personnes qui ont défilé hier devant le cercueil du cardinal Guibert.

**Inauguration du buste de Rabelais à Meudon**

Paris 12 juillet. — L'inauguration du buste de Rabelais a eu lieu hier à Meudon.

M. Henri Fouquier présidait. A coté de lui, sur l'estrade officielle, se tenaient MM. Sextins Michel maire du 15e arrondissement, Isaac sénateur, Maurice Faure, St-Martin, Chevandier députés.

M. Fouquier a prononcé un discours.

M. Mounet-Sully a dit une pièce de vers de M. Farié.

Enfin M. St-Martin a fermé la série des discours par une saynette provençale : Rabelais en Vaucluse.

**Le fils de l'ex-maréchal Bazaine naturalisé espagnol**

Madrid, 12 juillet. — La *Gaceta* publie le décret royal accordant la naturalisation espagnole au fils de l'ex-maréchal Bazaine, qui appartient à l'armée espagnole.

**L'Empereur Guillaume**

Ems, 12 juillet. — L'empereur Guillaume a terminé sa cure. Il est parti ce soir dans un état de santé absolument parfait.

# DERNIERE HEURE

*(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)*

**La conférence d'Armentières**

Paris, 12 juillet. — M. de Cassagnac a l'intention d'interpeller le gouvernement pour les faits qui se sont passés à Armentières.

M. de Cassagnac dit que la gendarmerie, au lieu de protéger le droit de réunion, s'est employée à bloquer les assistants, les laissant à la merci de 500 anarchistes.

Il ajoute que c'est miracle qu'un grand nombre de personnes n'aient été tuées, grâce à l'attitude déplorable du commissaire de police et de la gendarmerie.

**Les obsèques du cardinal Guibert**

Paris, 12 juillet. — Les obsèques de Mgr Guibert, archevêque de Paris, auront lieu le 16 courant, à 10 heures en l'église métropolitaine.

**Elections sénatoriales**

Paris, 12 juillet. — Le 25 Août, auront les élections sénatoriales de la Haute-Garonne, du Cantal et de la Loire-Inférieure.

**M. P. Cambon à Rome**

Paris, 12 juillet, — M. Decrais est nommé ambassadeur à Vienne; il est probable que M. Cambon sera nommé à Rome.

**Le dédoublement des cantons de Calais et de Bouchain**

Paris, 12 juillet. — Le gouvernement a déposé deux projets tendant à dédoubler les cantons de Calais et de Bouchain.

Celui qui serait distrait de Calais aurait pour chef-lieu St-Pierre; celui distrait de Bouchain, Denain.

**Elections municipales d'Alsace-Lorraine**

Paris, 12 juillet. — A Metz, 12 Allemands sont élus conseillers municipaux. Il y a 20 ballotages. L'ancien conseil municipal comprenait seulement 4 allemands.

A Strasbourg, 9 allemands et 23 alsaciens sont élus, dont 5 autonomistes, 14 protestataires et 4 catholiques.

**La lettre du duc d'Aumale**

Paris, 12 juillet. — La lettre du duc d'Aumale a produit une vive émotion. Tout le monde en a approuvé les termes dignes et énergiques.

Les jacobins recommencent à parler d'expulsion. On prête à M. Brisson l'intention d'interpeller le gouvernement au sujet de cette lettre.

**Troubles à Valence (Drôme)**

Valence, 12 juillet. — 600 ouvriers italiens, armés de haches, se sont retranchés dans un embranchement de la ligne en construction de Bonnières à Gap. Des troupes ont été envoyées pour assurer l'ordre.


**Mr BERNARD, Dentiste**

**Médaille d'or**

a l'honneur de prévenir sa clientèle que, pour cause d'agrandissement, son cabinet est transféré **77, rue Nationale Lille,** (maison du Vieux-Chêne). 12967

**COUTEAUX**

*Grands Rayons de Coutellerie*

Couteaux de table et de dessert, de tous genres et de tous styles, en os, ébène, buffle, corne blonde, ivoire, nacre, etc.

**CISEAUX**

Choix considérable de ciseaux de toutes formes et de toutes grandeurs, pour couturières, tailleurs, ciseaux pour magasins, ciseaux de poche se fermant, ciseaux bouts ronds, etc., etc.

**RASOIRS** garantis français, anglais, belges, etc.

MAISON

**BONNAVE-PECQUEUR**

Rue Nain, 3, près l'Hôtel Ferraille, ROUBAIX

**COUTEAUX DE POCHE** à une et plusieurs lames, coupe-cors, couteaux-poignards, couteaux de poche fins de tous modèles, etc.

Couperets pour échantillons

**Réparations et repassage tous les jours.**


# COMMERCE

## LAINES

FOURMIES, 10 juillet.

Les avis de Londres et d'Anvers annoncent une nouvelle hausse sur les matières premières. Néanmoins, les peignés n'ont guère été demandés cette semaine à cause de l'impossibilité absolue de les faire filer avant trois mois. C'est assez dire que les façonniers sont extrêmement chargés et que les prix de façon pourront encore augmenter.

Quant au fil il continue à monter et tout fait croire que cette hausse n'a pas dit son dernier mot. Le tissu suit le mouvement, plus lentement il est vrai, mais d'une manière continue; beaucoup de commissions sont proposées, qui ne trouvent pas toujours preneurs à cause des engagements contractés antérieurement

*(Journal de Fourmies)* V. BACHY.

PARIS, 10 juillet.

La vente est toujours active pour les laines françaises, et les prix sont fermes.

Des places de fabrique, celles de Roubaix et de Tourcoing sont les plus animées; les autres marchent avec régularité, mais avec plus de calme.

Les blousses de France sont recherchées; celles d'autres natures, moins demandées.

Les cours des agneaux de France varient de 1.40 à fr. 1.65.

En résumé, affaires toujours très animées, d'autant plus que celles qui se sont traitées depuis la hausse, ont dû laisser de jolis bénéfices.

Voici nos cours :

*Laines courtes.* — Métis, 1.30 à 1.50; bas-fin, 1.10 à 1.30; haut-fin, 90 c. à 1.20; communes, 75 à 95 c.

ANVERS, 10 juillet.

Il a été traité ce jour 188 balles de laine de La Plata en suint et 177 balles Australie dito.

MARSEILLE, 9 juillet.

La situation du marché conserve sa fermeté et les prix bien tenus. Nous noterons une légère avance sur les Perse suint supérieures, qui ont été payées, au débarquement, fr. 1 15 par la matelasserie.

Stock : 15.137 balles.

MONTMARAULT, 7 juillet.

On a vendu la laine en suint de 70 à 80 c. le demi-kilo.

LONDRES, 10 juillet.

La 4me semaine d'enchères a été encore plus animée que la précédente, quoique l'ensemble des lourds catalogues ait été un peu moins intéressant pour l'exportation. L'Angleterre, l'Allemagne et l'Alsace, sont très actives, et les Etats-Unis obtiennent parfois les genres à chaines fines et mi-fines qu'ils recherchent de préférence. Les acheteurs français ne sont pas très nombreux et cependant ils enlèvent toujours la majeure partie des laines adjugées à l'exportation.

On constate le maintien de la hausse de 1/2 à 1 denier sur les cours du début pour presque toutes les laines mérinos d'Australie à peigne propres, ainsi que pour les scoured courantes du Cap de Bonne Espérance et les suints peignables de cette provenance. Les meilleures croisées fines obtiennent aussi la même amélioration. Les agneaux d'Australie sont abondants et à des prix irréguliers dans les genres courants et défectueux.

Jusqu'à présent, 289.378 balles sont vendues et 6.733 balles retirées. On offrira 62.426 balles d'Australie et 4.900 balles du Cap, pendant la 5me semaine d'enchères et jusqu'à la clôture, le 17 de ce mois.

D'après les documents du Ministère du Commerce des Iles Britanniques, voici le résumé des affaires faites dans les 6 premiers mois de cette année, en comparaison avec l'exercice correspondant de 1885. Les importations, du 1er janvier au 30 juin 1886, s'élèvent pour les fils de laine pure ou mélangée à fr. 25.771.725 soit une augmentation de fr. 5.301.375. Les tissus de laine, ou laine et coton, figurent pour fr. 80.810.275 et accusent un augmentation de fr. 11.924.900. Dans les exportations pendant le même exercice, on relève : fils de laine peignée et cardée, fr 49.497.725, diminution de fr, 874.175. Draperie, tissus pour hommes, fr. 105.792.525 augmentation de fr. 217.125. Tissus, laine peignée, robes, lainages pour dames fr. 87.167.100, augmentation de fr, 5.855.650, ce qui donne finalement une augmentation de fr. 5.198.600, dans les exportatisns des Iles Britanniques en produits fabriqués de laine. P. PIERRARD.

## COTONS

Télégrammes communiqués par M. Bulteau-Grymonprez.

**LE HAVRE, 12